



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-20330>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **24-20330**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Saint-Julien-en-Genevois

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maitrise d'oeuvre pour la démolition - reconstruction des espaces sportifs de la rue du Léman à Saint Julien en Genevois (74)

Description : L'opération comprend donc : -La déconstruction, y compris désamiantage et déplombage éventuels, des équipements sportifs et aménagements extérieurs existants : - La halle des sports (1 150 m²) - Le gymnase du Léman (1 460 m²) - La salle du Petit Léman (480 m²) - Les terrains de sports (1 600 m²) - La voirie (2 400 m²) - La construction d'un nouveau complexe sportif comprenant 3 pôles : - Deux salles multisports, avec tribune et locaux supports (3 450 m²) - Un dojo à rayonnement départemental et ses locaux supports (1 740 m²) - Une salle de boxe et ses locaux supports (825 m²) -Le traitement des extérieurs (voirie et cheminements, stationnement, abords et espaces verts) -La création d'un mur d'escalade (option)

Identifiant de la procédure : f0ae0a0a-1bcc-44af-b05d-2ff9bc1ca670

Identifiant interne : 202410_sju

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la démolition - reconstruction des espaces sportifs de la rue du Léman à Saint Julien en Genevois (74)

Description : L'opération comprend donc : -La déconstruction, y compris désamiantage et déplombage éventuels, des équipements sportifs et aménagements extérieurs existants : - La halle des sports (1 150 m²) - Le gymnase du Léman (1 460 m²) - La salle du Petit Léman (480 m²) - Les terrains de sports (1 600 m²) - La voirie (2 400 m²) - La construction d'un nouveau complexe sportif comprenant 3 pôles : - Deux salles multisports, avec tribune et locaux supports (3 450 m²) - Un dojo à rayonnement départemental et ses locaux supports (1 740 m²) - Une salle de boxe et ses locaux supports (825 m²) -Le traitement des extérieurs (voirie et cheminements, stationnement, abords et espaces verts) -La création d'un mur d'escalade (option)

Identifiant interne : S-PF-1422373

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Les candidats ne peuvent entrer dans aucun des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou L.2141-7 à L. 2141-10 du Ccp. Lorsque le candidat est en situation de redressement judiciaire, il est dans l'obligation de préciser à quel stade en est la procédure

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat doit présenter des garanties économiques et financières suffisantes en rapport aux prestations confiées dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre consécutif au concours. Les analyses relatives au chiffre d'affaires seront réalisées sur la base du montant estimé du marché de maîtrise d'oeuvre, rapportée à sa durée prévisionnelle. Les opérateurs nouvellement créés

doivent apporter la preuve de leurs capacités financières par tout moyen de preuve approprié, notamment par une déclaration appropriée de banques

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Aptitude à exercer la profession d'architecte : En application de l'article 3 de la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, la participation est réservée aux candidats qui présentent, soit à titre individuel, soit à travers un cotraitant du groupement, un architecte ou une société d'architecture répondant aux conditions définies par l'article 2 ou à l'article 10-1 de la loi du 3 janvier 1977 précitée

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 0

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1422373>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 07/05/2024

Conditions du régime du concours :

Membres du jury : Madame le Maire, Présidente du jury

Membres du jury : Les 5 membres titulaires de la commission d'appel d'offres ou leurs suppléants

Membres du jury : Un représentant de la communauté de communes du Genevois, à savoir le Président

Membres du jury : Au moins un tiers de membres possédant la même qualification professionnelle que celle exigée des candidats, soit 4 maîtres d'oeuvre, désignés par la Présidente du jury

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Conformément à l'avis de concours, chaque candidat admis à concourir ayant remis des prestations conformes au programme et au règlement de concours se verra attribuer une prime de 45 000 euro(s) HT

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1422373>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 25/03/2024 à 13:00

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel : jusqu'à la date de signature du contrat (art. L.551-1 et suivants et, R.551-1 et suivants du code de justice administrative). - Référé contractuel : dans un délai de trente et un (31) jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (art. L.551-13 et suivants et, R.551-7 et suivants du code de justice administrative). - Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE Ass. 4 avril 2014, Département Tarn et Garonne, n°343435)

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Commune de Saint-Julien-en-Genevois

Numéro d'enregistrement : 21740243700016

Adresse postale : 1 place du Général de Gaulle

Ville : Saint-Julien-En-Genevois

Code postal : 74160

Pays : France

Point de contact : Le Maire

Adresse électronique : marches-sccp@cc-genevois.fr

Téléphone : 0450351414

Adresse internet : <http://www.st-julien-en-genevois.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://www.collectivitesdugenevois74.net>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 83074

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Télécopieur : 0476422269

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 668254

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 0476429000

Télécopieur : 0476422269

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 394efec9-184a-40ed-b0fd-63424cd5fc6a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 19/02/2024 à 11:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2024